



## Echos du Conseil de Nantes Métropole du 1er avril 2008



*Comme il est de tradition, ce premier conseil de la mandature avait pour objet de désigner le Président, les Vice Présidents, le Bureau et les diverses représentations externes. Il n'y a eu aucune surprise, toutes ces nominations ayant fait l'objet de négociations préalables. Le seul débat politique qui a traversé le Conseil a eu lieu autour de la demande des 6 Maires de droite de participer à l'exécutif de la Communauté urbaine.*

*Bonne lecture !*

**Patrick COTREL,**  
*Président du groupe Harmonicité  
au sein du Conseil municipal*

**Vous pouvez retrouver ce compte-rendu et les précédents sur mon BLOG :**

<http://www.patrickcotrel.com/>

**et sur le site harmonicité :**

<http://www.sainteluce-harmonicite.fr>

### Election du Président :

**Luc DEJOIE (Vertoux)** : (résumé) Chaque Maire est légitime. Nous devons travailler ensemble. Les Maires de 6 communes et les minorités des 18 autres communes forment le « groupe équilibre et démocratie ». Ce groupe respectera toutes ses tendances en interne.

Nous serons attentifs à la répartition équitable des logements, des transports, etc... Nous serons aussi attentifs aux moyens donnés aux pôles de proximité, aux services de proximité, aux emprunts et à la démocratie.

Nous souhaitons que la conférence des Maires se réunisse au plus tôt pour donner des prérogatives plus étendues aux pôles de proximité.

Pour le reste, nous sommes d'accord avec la désignation des Vice Présidents et du bureau, et nous laisserons la majorité désigner le Président (nous voterons blanc).

Nous avons de grandes ambitions pour notre grande métropole.

**Yves AUMON (Saint-Sébastien)** : (résumé)

Nous avons toujours été favorables à la Communauté Urbaine, et voté les budgets. Nous n'aurons pas de ressources financières supplémentaires. Il faut donc équilibrer les politiques publiques et rester solidaires. Nous avons demandé un accord de gestion réunissant toutes les tendances politiques et participant à l'exécutif. Nous regrettons le refus. Il ne doit pas y avoir une majorité et une opposition, mais la participation de tous. Nous renouvelons notre demande.

**Sophie JOZAN (Nantes)** : (résumé) Il y a une grande frustration des citoyens car toutes les décisions sont verrouillées. Il faut réviser la gouvernance de Nantes Métropole. La Communauté urbaine ne répond pas aux attentes des citoyens car il y a trop de charges de fonctionnement.

Il faut redéfinir l'intérêt communautaire respectueux de l'intérêt des communes sans être un guichet. Il faut revoir la gouvernance : il n'est pas normal que les 6 Maires soient écartés de l'exécutif communautaire. Il faut améliorer la qualité et la proximité des services. Il y a une dérive financière : les dépenses explosent. Nous demandons un engagement de ne pas avoir recours à un impôt additionnel. Il y a déjà trop d'impôts.

**Pascale CHIRON (pour le groupe Verts Régionalistes et Solidaires)** :

Monsieur le Président, chers collègues,  
Notre groupe, Verts Régionalistes et Solidaires, membre de la majorité de ce conseil communautaire, repart pour la réussite de notre communauté urbaine, avec ses différentes sensibilités : Verts, Alternatifs, Ensemble Saint Herblain Autrement, Sainte-Luce Harmonicité et Union Démocratique Bretonne. Nous sommes maintenant 18 à souhaiter que nos décisions s'inscrivent encore davantage dans une démarche de développement durable, de développement soutenable devrions nous dire, faisant de plus en plus d'adeptes.

La situation économique internationale avec ses problèmes boursiers - certains ont cru qu'il était possible de dégager des rentes de 15 % quand l'économie réelle ne dépasse pas 5% - mais surtout la hausse des matières premières, à commencer par les produits alimentaires de base, fragilise d'abord les plus démunis.

Bien sûr notre coopération décentralisée devra se développer pour soutenir et accompagner les pays du sud, mais elle ne remplacera pas les nécessaires politiques de régulation du marché

mondial pour permettre à ces pays un vrai développement et pour mettre fin à la sous alimentation.

La politique nationale devrait, si on se réfère aux discours du candidat Sarkozy, favoriser les plus démunis. Or pas un jour ne passe sans une nouvelle annonce frappant les plus fragiles : franchises médicales, attaque contre le logement social via l'ouverture du livret A à toutes les banques, et maintenant l'annonce de la fin de la carte famille nombreuse à la SNCF.

Nous soutenons des politiques plus redistributives qui permettent une autre répartition des richesses.

Nous sommes donc attendus sur la place de Nantes Métropole pour proposer des actions qui renforcent la solidarité, permettent une meilleure cohésion sociale, répondent au défi du dérèglement climatique qui peut vite devenir un dérèglement social. Le Développement soutenable devient une vraie priorité. Parmi ces actions :

- \* La lutte contre les inégalités sociales.

- \* Un soutien aux activités économiques créatrices d'emplois sans coller au discours discutable de la croissance. Il y a d'autres indicateurs que le fameux PIB et le taux de chômage. Expérimentons-les pour évaluer et mesurer certaines actions menées. Notre soutien encore plus fort aux initiatives de l'économie sociale et solidaire peut en être un signe fort.

- \* La protection de l'environnement et la diminution de notre empreinte écologique (protection de notre patrimoine naturel avec par exemple notre estuaire souillé récemment encore une fois lors d'une marée noire par l'irresponsabilité de Total).

- \* Une meilleure gouvernance. Ce mandat doit répondre à cette exigence. Nous continuons d'être des défenseurs déterminés de l'élection des conseillers communautaires au scrutin direct. Nous insistons sur la nécessaire accessibilité démocratique des pôles communautaires.

Les citoyens veulent comprendre et attendent des réponses à leurs questions. Nous aurons des opportunités qu'il nous faudra saisir.

Le conseil de développement doit poursuivre et même amplifier son travail. Nous devons continuer de lui en donner les moyens.

Nous avons affiché pendant la campagne notre volonté de mettre en place des ateliers de co-production largement ouverts sur la question du territoire du SCOT, sur les déplacements. Nous devons rendre lisibles et opérationnels ces ateliers. Ils seront utiles pour éclairer les politiques publiques correspondantes.

Au delà de la lettre, c'est l'esprit que nous devons garantir :

Nos aînés, certains parmi nous en étaient, ont croisé le fer il y a de cela 40 ans lors d'un mois de mai 1968 pour demander que le pouvoir entende les attentes populaires. Nous proposons de poursuivre collectivement cette saine tension pour ne pas nous installer, pour proposer plus de co-production, plus de transparence, plus de maîtrise de nos budgets.

Face à ces contraintes nos choix budgétaires doivent aller vers celles et ceux qui en ont le plus de besoin.

Comme l'a dit Camille Durand lors du dernier conseil, il nous faut encadrer notre budget en n'hésitant pas à prévoir des budgets voierie à la baisse. Le baril à plus de 110 dollars impose de repenser notre politique des déplacements. En 2010 notre PDU (Plan de déplacements urbains) arrive à son terme, dès maintenant engageons le débat, fixons nous des objectifs, en lien avec notre plan climat, pour la décennie qui suit. Travaillons de concert avec le Conseil Général et le Conseil Régional pour une plus grande convergence des réseaux dont chacun a la responsabilité : SEMITAN, LILA, TER.

L'enveloppe territorialisée doit être remise en cause pour que les travaux soient réalisés en fonction de l'état des voiries et non en fonction des moyens antérieurs des communes.

Comme cela se fait déjà pour l'informatique entre la Communauté Urbaine et la ville de Nantes, mutualisons, quand c'est possible certains services entre la métropole et les communes qui le désirent.

Outre le défi des inégalités sociales qui grandissent, nous sommes confrontés, je l'ai dit, au dérèglement climatique, c'est un enjeu majeur pour les 10 ans à venir. De nos actions d'aujourd'hui dépend l'avenir, et nous rappelons que l'agenda 21 est un engagement dans ce sens. Bien sûr il faut un engagement de tous, et dans tous les pays, mais chacun à sa place doit répondre à ce nouveau défi.

Pour nous, le plan climat a ciblé plusieurs pistes, en plus du PDU, il nous faudra insister dans notre action contre l'étalement urbain, sur l'amélioration de l'isolation des bâtiments. Là aussi, c'est avec les autres collectivités Conseil Général, Conseil Régional et communes qu'il faudra avancer pour des logements qui devront être à la fois plus nombreux et d'une qualité accrue et mieux répartis sur l'ensemble du territoire.

Les compétences de notre communauté sont étendues, Nantes Métropole garantit à tous les habitants de l'agglomération, par ses services publics, des prestations au quotidien, l'eau, l'assainissement, les déchets en sont des exemples parlants. Rappelons nous enfin que, pour mettre en œuvre ces services urbains, des

agents travaillent dans le souci partagé du service public, sachons reconnaître ce travail.

**Yann VINCE (groupe PC)** : (résumé) les élections cantonales et municipales représente un coup d'arrêt à la politique nationale de la droite. Nantes métropole a su mener une politique ambitieuse (PLH, Tram et busway, tarif unique de l'eau) malgré les désengagements de l'Etat. Les communistes sont pour un développement durable et solidaire de l'agglomération. Ils sont un développement économique (y compris de NDdL) et souhaitent que la dotation de solidarité aux communes soit modulée en fonction des efforts consentis par ces communes à la politique de développement du logement social. Nous sommes pour l'élection du Conseil communautaire au suffrage universel.

**Gilles RETTIERE (Rezé)** : (résumé) Jean Marc Ayrault est le Maire de la ville centre (plus de la moitié de la population de l'agglomération) et il assure la cohérence de Nantes Métropole. J'ai entendu parler de respect des diversités et de charte de fonctionnement. J'espère que ce n'est pas pour réduire l'action de la CUN : si on parle du respect des territoires, il faut aussi parler du respect DU territoire métropolitain.

**Alexandre MAZZORANA (Nantes)** : (résumé) Avec la constitution d'un groupe unique, on voit tous ceux se réclamant du centre ou d'être « ailleurs » se rallier finalement à la droite ! nous allons avoir beaucoup de défis à relever, en particulier celui de la fracture numérique, alors que l'économie numérique est une condition essentielle de l'innovation.

**Jean Pierre FOUGERAT (groupe PS)** : (résumé) Je vois beaucoup de convergences dans les interventions. C'est rassurant. La CUN a été profondément transformée, le bilan est indiscutable. Nous avons un véritable projet communautaire, sans impôt supplémentaire, bien entendu. Jean Marc Ayrault a impulsé ce progrès avec dynamisme et diplomatie.

*Le résultat du vote est ensuite donné : 112 exprimés, 29 blancs, 83 pour Jean Marc AYRAULT, qui est élu Président.*

**Jean Marc AYRAULT** : (résumé) au début de son second mandat remercie tous les élus et les Maires (et particulièrement Camille Durand) qui ont travaillé pour l'agglomération quelque soient leurs sensibilité politique. L'agglomération nantaise rayonne et crée des emplois. Mais le contexte national et international n'est pas bon. Nous devons concentrer nos efforts pour l'emploi, le logement et contre les injustices et les discriminations. Nous devons relever le défi écologique et associer tous les acteurs à notre

projet pour le développement durable et solidaire élaboré avec les 23 autres têtes de liste de gauche et comprenant 50 mesures. Les 9 et 16 mars, nous avons obtenu une majorité de voix au total de l'agglomération. Nous sommes donc mandatés par les citoyens pour mettre en œuvre ce projet. Nous n'avons pas de raison d'affaiblir ce projet par des tractations avec certains Maires de l'agglomération. Nous devons cependant respecter la diversité des communes et des sensibilités comme nous l'avons fait : aucune commune n'a été lésée à cause de la sensibilité de sa majorité. D'ailleurs tous les Maires sont Vice-présidents (ce n'est pas obligatoire).

Les pôles de proximité et les Contrats de co-développement sont des innovations nantaises et sont un succès. Mais pourquoi pas confier la présidence d'une commission à l'opposition ? Pour améliorer le travail en équipe 2 Vice-présidents délégués vont me seconder face à une tâche qui va être rude à cause des désengagements de l'Etat (...).

Nous voulons construire une grande métropole européenne et pour cela coopérer avec les autres collectivités, avec Saint-Nazaire, mais aussi Angers et Rennes. Nous voulons renforcer l'action pour l'emploi et contre l'exclusion et la précarité : Mission Locale, Maison de l'Emploi, école de la seconde chance. Nous devons donner une priorité au logement et chaque commune doit prendre clairement sa part à cet effort. Il faut revisiter le Plan de Déplacement Urbain et faire un nouveau Schéma des Transports Publics, en associant les communes de l'aire urbaine, le Département et la Région pour partager l'investissement.

Le plan climat doit se traduire par une maîtrise de l'énergie. La collecte sélective touchera toutes les communes en 2010.

Nous devons associer les citoyens à la définition, la mise en place et l'évaluation de nos politiques publiques. Nous ferons des propositions concrètes en plus du Conseil de Développement qui fait un bon travail sous l'impulsion du Président Régent.

Les élus s'investissent de plus en plus dans Nantes Métropole. Il faut aussi améliorer la communication et l'information.

Merci aux Agents de la CUN et des Communes. Merci pour la responsabilité que vous me confiez.

## Vœu au sujet de l'Ecole de la Marine Marchande

« Implantée depuis 1671 à Nantes, l'Ecole de la Marine Marchande est un établissement d'enseignement supérieur qui propose des formations dans le domaine de la navigation, des radiocommunication du génie électronique, automatique et thermique ainsi que dans le domaine de la réglementation maritime.

Depuis trois ans, grâce à l'action conjuguée de l'Ecole de la Marine Marchande, du Port Autonome de Nantes/St Nazaire, de la Cité des congrès, Nantes a obtenu le leadership en terme de sûreté maritime avec notamment l'organisation de colloques sur ce thème. L'école Nationale de la Marine Marchande accueille

chaque année 150 élèves ainsi qu'environ 500 stagiaires pour des formations courtes.

Les problématiques maritimes sont au centre d'un vaste système de formations et de structures de recherche qui rassemble plusieurs pôles économique et de formation (ISOMER, LITTOMER, IFREMER, l'École Centrale, le Groupe SIREHNA, Principia Marine, ISEMAR, la soufflerie climatique Jules Verne, la première formation à vocation internationale consacrée à la sécurité maritime ... ).

Ces structures participent au développement du premier port de la façade atlantique française.

L'agglomération nantaise a apporté un soutien continu au développement des activités liées au maritime en participant financièrement à de nombreux projets portés par les acteurs de cette filière.

Des informations alarmantes font aujourd'hui état d'un projet de concentration des Ecoles de Marine

Marchande qui mettrait en péril l'établissement de Nantes. En effet, lors d'une récente réunion en présence du Président des Armateurs de France, Monsieur Dominique Bussereau, Secrétaire d'Etat aux Transports a annoncé la réduction des établissements d'enseignements supérieurs de 4 à 2 sans citer les sites concernés.

Au regard de l'investissement et du soutien apporté par Nantes Métropole à cette filière, nous ne pouvons accepter que l'offre de formation soit réduite alors que les besoins en personnel qualifié sont de plus en plus importants dans ce domaine.

Le conseil communautaire forme donc le vœu que l'Ecole Nationale de la Marine Marchande reste implantée sur le site de Nantes et demande au gouvernement de nous assurer de la pérennité de cette implantation. »

**Voté à l'unanimité**

## Election des Vice-présidents et membres du bureau

Le bureau de Nantes Métropole comprend 33 Vice-président.e.s et 13 autres membres. Les 23 Maires sont Vice-présidents. Pour les autres membres, ils sont 2 pour les communes de plus de 30 000 habitants et 1 pour les communes comptant entre 15 000 et 30 000 habitants. Pour voir la composition du bureau et leur (éventuelle) délégation, suivre sur le lien suivant : [\[http://www.patrickcotrel.com/IMG/pdf/BureauCJUN.pdf\]](http://www.patrickcotrel.com/IMG/pdf/BureauCJUN.pdf)

## Indemnités de fonction des Elu.e.s

S'agissant d'une Communauté urbaine de plus de 400 000 habitants, les indemnités sont les suivantes :

Elu	Président	Vice-président	Conseiller
Montant mensuel brut <u>maximum</u>	5424,82 €	2712,41 €	1047,55 €
Montant voté	1418,31 €	1777,10 €	1047,55 €

En outre, les indemnités cumulées provenant des différents mandats de Jean Marc Ayrault et de Marie Françoise Clergeau dépassent le plafond autorisé de 12 211,48 €. Ils subissent donc un écrêtement dont ils peuvent faire bénéficier un autre Elu. Ainsi, Jean Marc Ayrault informe qu'il fera bénéficier Pascal Bolo, Christophe Clergeau et Christian Couturier d'un supplément d'indemnité de 618 € chacun et Marie Françoise Clergeau informe qu'elle fera bénéficier Stéphane Junique d'un supplément d'indemnité de 723 €.

## Désignations internes et externes

Nous avons ensuite voté très rapidement à mains levées les compositions de la commission d'appel d'offres permanente et de la commission de délégation de service public permanente (même composition). Un groupe de travail sur le règlement intérieur du conseil communautaire a été constitué.

Les représentants de Nantes Métropole dans les syndicats mixtes ont été désignés : syndicat mixte d'Atlantique, de l'école supérieure de commerce nantes Atlantique, de l'Entente pour le développement de l'Erdre navigable (EDEN), de l'Etablissement public Loire, d'Etude et d'Alerte pour la protection des ressources en eau potable, de l'aéroport de Notre Dame des Landes, de l'hébergement des gens du voyage et du Schéma de Cohérence Territoriale de la Métropole Nantes-Saint Nazaire.

Les principaux représentants de Nantes Métropole à la SEMITAN sont : Pascal Bolo (Président), Jean François Rettière et François de Rugy (Vice Présidents).

Les représentants dans les Sociétés d'Economie Mixte (SEM) : Cité internationale des congrès, Marché d'Intérêt National (MIN = Ronan Dantec), à la société d'aménagement de l'île de Nantes (SAMOA), à Loire Océan Développement, à Nantes Aménagement, à Nantes métropole Gestion Equipements (NGE). Bertrand Vrain sera président), à la SELA, à Culture et Patrimoine, à l'AURAN (Agence d'études Urbaines de la Région Nantaise), à Nantes Métropole Développement, à l'office de tourisme de Nantes Métropole et à la Commission Départementale de la Nature des Paysages et des Sites.